

## Union européenne : taper du poing sur la table, avant de la renverser !



Article rédigé par *Polémia*, le 17 octobre 2021

Source [Polémia] Les critiques de l'Union européenne sont omniprésentes à droite, mais les mesures de sortie des traités sont peu populaires. Éric Zemmour, en conférence à Toulon vendredi 17 septembre, estimait qu'il n'est pas question de sortir des traités, mais de cesser d'être « *les bons élèves de l'Europe* ». À Lille le 2 octobre, il appelait à lancer un ultimatum à Bruxelles, « *tenir tête*<sup>1</sup> ». Détaillons cette position : existerait-il une alternative au Frexit pour la France afin de défier la bureaucratie bruxelloise ? Est-ce possible de désobéir à Bruxelles sans sortir de l'Union européenne ?

**Nous allons étudier et proposer une posture aussi radicale que crédible dans le contexte de la prochaine élection présidentielle ; politique esquissée par certains candidats déclarés. Quelques exemples pour comprendre où se trouve le véritable nœud gordien à trancher, et pourquoi il s'agit des juges français.**

Derrière les critiques eurosceptiques des institutions européennes se cache un problème humain bien plus qu'économique ou juridique. Le Brexit en est une parfaite illustration : si les Britanniques n'ont pas plébiscité le *Remain*, c'est avant tout par préoccupation du contrôle des frontières et par volonté de reprendre le contrôle sur la politique d'immigration du pays<sup>2</sup>. C'est chose faite, puisque Boris Johnson propose finalement une politique migratoire plus « ouverte » que jamais : le 13 juillet 2019, il déclarait vouloir régulariser le statut de tous les sans-papiers présents sur le territoire, soit 500 000 rien qu'à Londres<sup>3</sup> ; il déclarait de même en juin 2020 vouloir offrir la nationalité britannique à trois millions de Hongkongais à la suite des velléités chinoises sur l'île<sup>4</sup>. Ces deux mesures de régularisation massive représenteraient près de 6 % de la population britannique...

La mise en lumière des responsabilités de l'Union européenne et ses satellites ne doit pas conduire à déresponsabiliser les électeurs de ses États membres. Membre des traités européens ou non, une classe politique cosmopolite poursuit une politique cosmopolite. Le « problème européen » est humain et non institutionnel, en premier lieu, les classes politique et judiciaire françaises sont d'abord à blâmer. Michel Barnier déclarait jeudi dernier à propos de la politique migratoire à mettre en œuvre : « *Nous ne pouvons pas faire tout cela sans avoir retrouvé notre souveraineté juridique, en étant menacés en permanence par d'un arrêt ou d'une condamnation de la Cour de justice européenne ou de la Convention des droits de l'homme, ou d'une interprétation de notre propre institution judiciaire*<sup>5</sup>. » Derrière sa critique de la CEDH et de la CJUE, il livre une vérité que l'auteur du *Coup d'État des juges*<sup>6</sup> connaît bien : « *notre propre institution judiciaire* » serait un frein égal à une réforme des politiques migratoires que les Cours européennes.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

<sup>1</sup> Éric Zemmour en conférence à Lille, YouTube, 2 octobre 2021.

<sup>2</sup> « Brexit : les motivations de ceux qui l'ont voté », Jean-Christophe Catalon, *La Tribune*, 28 octobre 2016.

<sup>3</sup> « Régularisation, système à points... Boris Johnson veut revoir la politique migratoire britannique », Bahar Makooi, InfoMigrants, 29 juillet 2019.

<sup>4</sup> « Le pari fou de Boris Johnson », Anthony Bellanger, France Inter, 4 juin 2020.

<sup>5</sup> « La classe politique divisée après les critiques de Michel Barnier contre la justice européenne », Alexis Feertchak, *Le Figaro*, 12 septembre 2021.

<sup>6</sup> Zemmour (Éric), *Le Coup d'État des juges*, Grasset, 1997.

17/10/2021 06:00